

SURÉLEVATION

la solution citadine

Bien qu'elle ne lui soit pas réservée, l'extension par surélévation est souvent la solution préférée en milieu urbain. Même dans ce cas, le bois offre plusieurs solutions, ossature, poteau poutre, plancher bois, conditionnées, il est vrai, par l'accessibilité.

Auteur Jacques Gravend



avant

Dans le vieux Saint-Brieuc

« Il s'agissait d'une dent creuse, en site urbain, un chantier étriqué dans une rue à sens unique, avec l'impossibilité de stocker quoi que ce soit : le bois était la seule solution », explique **Isabelle GAVARD-GONGALLUD**, architecte à Ploubezre (Côte d'Armor). Elle ajoute aussi être « assez bois », de même que les clients qu'il n'a pas fallu convaincre pour cette surélévation dans une petite rue de Saint-Brieuc.



après

DEUX ÉVIDENCES :

La surélévation est souvent l'unique solution, pour gagner des mètres carrés en ville, qui dispense d'augmenter l'emprise au sol. Et le bois est souvent l'unique solution pour surélever une maison. Les arguments en sa faveur ne manquent pas. À volume égal, il est cinq fois moins lourd que le béton. Sa mise en œuvre est souple, concernant les accès par exemple. La réalisation est rapide – la pré-fabrication peut être importante –, propre, permet au client d'habiter la maison pendant les travaux. Maints exemples enfin attestent de la transfiguration esthétique de maisons auparavant banales.

La surélévation modifie l'aspect extérieur de la maison. Elle se soumet de fait aux règlements locaux d'urbanisme et nécessite un permis de construire, voire l'agrément des Bâtiments de France si le site est protégé. Le recours à l'architecte s'impose le plus souvent. Rappelons que construire en bois correspond à un mode constructif, auquel aucun plan d'urbanisme ne peut s'opposer. Les plans (POS, PLU, etc.) peuvent contraindre l'aspect extérieur, le revêtement (bardage, crépi), en aucun cas la structure.



avant



après

Surélévation à Rosny

Atelier D, cabinet parisien d'architecture, a réalisé une extension surélévation de 25 m² au-dessus d'un garage appartenant à un pavillon en meulière à Rosny-sous-Bois. « Le garage a été démoli, et le mur extérieur reconstruit en maçonnerie, précise **Mattias PIANI**. Et une poutre filante a été accrochée au mur en meulière, soutenue par deux poteaux en béton. Sur cette poutre et le mur maçonné, nous avons lancé le solivage. »



Ilhem Belhatem, Mattias Piani et Vanessa Grob d'Atelier D.